



Journée territoriale de la santé et de la sécurité au travail

Inscription à la conférence sur : www.cdg82.fr/prevention2017

Accès à la conférence :
Centre culturel
Route de Lavaur
82170 BRESSOLS

Nous contacter :
CDG82
23 Boulevard Vincent Auriol
82000 MONTAUBAN
Téléphone : 05 63 21 62 00
Courriel : service.prevention@cdg82.fr



Journée territoriale de la santé et de la sécurité au travail

JEUDI 19 OCTOBRE 2017
BRESSOLS | centre culturel



Prévenir et gérer les nuisances physiques au travail :

d'une situation à risque... à une situation invalidante

RISQUES HANDICAP
bruit, luminosité, vibrations, moteur, visuel, auditif

D'une logique de PRÉVENTION à une logique de RÉPARATION

MAINTIEN dans l'emploi

“ Les gens ont quelque chose en commun : ils sont tous différents ”

- Robert Zend -



LE MOT du président

De par la multitude de leurs missions, il est fréquent que les agents territoriaux soient soumis à des nuisances physiques (chaleur, bruit, vibrations, rayonnements optiques, ...), qui peuvent parfois avoir de réelles répercussions sur leur santé (fatigue, stress, irritabilité, surdité, diminution de l'acuité visuelle, ...). Il est par conséquent essentiel d'identifier ces facteurs de risques et de les prendre en compte dans l'organisation du travail pour garantir la santé du personnel et la qualité des missions du service public.

En tant qu'employeur, vous vous demandez quelle réglementation appliquer et quels dispositifs mettre en place pour réduire les nuisances et les risques liés à vos machines ou vos équipements ? Comment aménager au mieux et concevoir vos locaux de travail ? Comment veiller à la protection de vos agents dans votre collectivité ? Comment maintenir en poste un agent impacté par ces nuisances ?



Ou encore comment maintenir en poste un agent atteint d'un handicap visuel, auditif ou moteur ?

Toutes les statistiques font apparaître une augmentation constante du taux d'absentéisme depuis 2010, notamment du nombre de jours d'arrêts maladie liés à des raisons professionnelles (pénibilité, maladies professionnelles ou accidents du travail). La prévention des risques professionnels doit donc être au cœur des préoccupations de chacun et se révèle être un enjeu primordial dans le cadre de la gestion des ressources humaines et du retour ou du maintien dans l'emploi des agents concernés.

C'est dans cette perspective que j'ai le plaisir de vous inviter, en votre qualité d'élu, de personnel encadrant, d'assistant de prévention ou de membre du CHSCT, à la 6^{ème} édition de notre Journée Territoriale de la Santé et de la Sécurité au Travail, consacrée cette année à la prévention des nuisances physiques au travail ainsi qu'à la gestion des handicaps induits par ces nuisances.

Francis LABRUYERE
Président du CDG82
Maire de Villemade



Journée territoriale de la santé et de la sécurité au travail

PROGRAMME

8h45

Accueil des participants

9h15

Ouverture de la journée

Francis LABRUYERE, Président du CDG82
Pierre LORENZO, Directeur du CDG82

9h30

Nuisances sonores : démarche
de prévention et maintien dans l'emploi

SOFAXIS – Com/une différence

10h40

Risques liés aux ambiances lumineuses :
démarche de prévention et maintien
dans l'emploi

SOFAXIS - Com/une différence

11h30

Risques liés aux vibrations: démarche
de prévention et maintien dans l'emploi

SOFAXIS - Com/une différence

14h00

Ateliers pédagogiques de sensibilisation
au handicap :

- Café LSF
- Han/situation
- Han/adaptant
- Han/perception

Com/une différence

16h00

Clôture du colloque

16h15

Verre de l'amitié

ANPAA – CDG82